

**- Réforme de l'Assurance Maladie -
Une demande de participation active pour une meilleure coordination des soins**

Paris, mardi 29 juin 2004 – A l'heure où débute, en séance plénière à l'Assemblée Nationale, la lecture des textes de la réforme de l'Assurance Maladie, le Collectif des Groupements de Pharmaciens souhaite rappeler qu'une meilleure coordination des soins entre les différentes professions de santé est un des axes majeurs de la réforme et que c'est dans ce cadre qu'il souhaite voir inscrit dans cette réforme le développement d'un partenariat pharmacien-médecin beaucoup plus performant et la naissance d'un nouveau statut de « pharmacien-prescripteur ».

Dès les premiers débats à l'Assemblée Nationale, la semaine dernière, le Collectif a décliné, par voie de communiqués, cinq sujets qui illustrent clairement ses préoccupations sur les principaux points de la réforme :

- le **dossier médical partagé** : associer les pharmaciens au dossier médical partagé, c'est leur donner les moyens d'être efficaces ;
- le **conditionnement** : la bonne quantité pour éviter les excès ;
- le **TFR généralisé** : lui dire oui, c'est tuer le générique ;
- le **SMR insuffisant** : il déconsidère des médicaments utiles et appréciés pour éviter de dire que la collectivité ne veut plus – ne peut plus ? - assumer le remboursement de pathologies dites bénignes ;
- le **pharmacien prescripteur** : donner au pharmacien les moyens de jouer pleinement son rôle dans la chaîne de santé.

Le Collectif des Groupements de Pharmaciens espère que ses différentes propositions auront été entendues et qu'elles sauront trouver un écho favorable auprès des décideurs concernés. Ils souhaitent vivement être associé aux discussions et devenir des acteurs de plus en plus impliqués dans la santé publique pour, par exemple, se mobiliser et servir de relais sur des problématiques telles que celles engendrées, l'année dernière, par la canicule.

Le Collectif des Groupements de Pharmaciens qui représente plus de 50% du chiffre d'affaires de la profession et est présent sur le terrain à travers 9000 officines souhaite être entendu pour que les pharmaciens puissent exercer leur métier avec pertinence et dans le sens que recherchent les pouvoirs publics.

Toujours soucieux de mettre en oeuvre la stratégie « gagnant/gagnant », le Collectif est désireux de voir ces arguments pris en compte pour que le service rendu par l'officine de demain soit toujours plus efficace pour les patients et que la réforme de l'Assurance Maladie puisse répondre aux préoccupations des professionnels de santé soucieux « d'améliorer la qualité des soins et de diminuer les gaspillages ».

Contacts :

Gilles Brault-Scaillet
Président CNGPO
Tél : 03 86 64 43 01

Catherine Durand/Frédérique Moré
Altedia PR
01 44 91 58 38/ 52 57